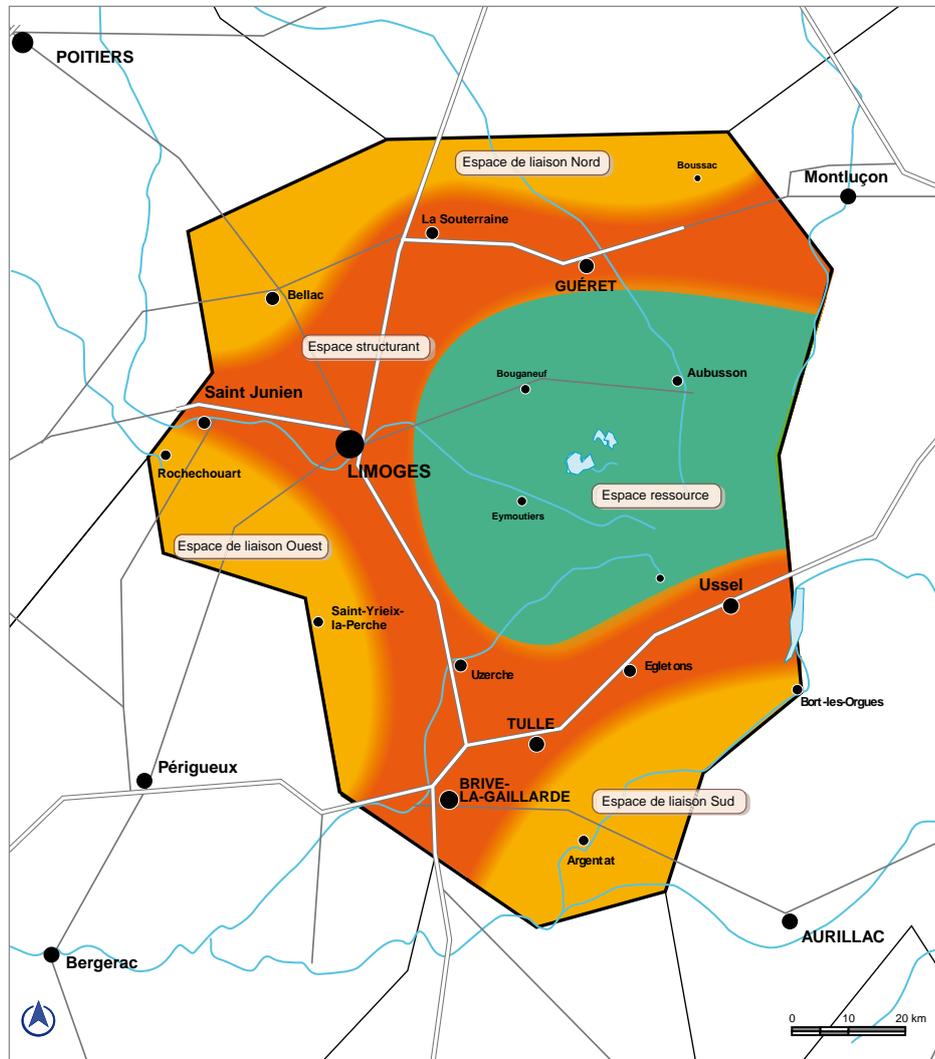


Les systèmes territoriaux du Limousin

■ Les espaces territoriaux en fiches synthétiques

*Les espaces régionaux de l'analyse systémique régionale
Des systèmes territoriaux cohérents du point de vue
des dimensions du développement durable...*



Source : DREAL Limousin

L'étude a été réalisée entre septembre 2008 et avril 2009. Il s'agissait de construire un « référentiel de compréhension des systèmes territoriaux et de leur dynamique temporelle et spatiale » et de concevoir comme un outil dynamique et partagé qui donne une bonne connaissance du territoire régional : à la fois complète, systémique, synthétique, adaptée et commune à tous les acteurs.

Le parti pris a été celui d'une approche cartographique, sous la forme d'enjeux territoriaux déclinés selon les thématiques suivantes :

- espace social : démographie et vie sociale ;
- espace naturel : biodiversité et écosystèmes ;
- espace d'activités : activités économiques et revenus ;
- espace organisé : structure spatiale, territoire vécu, transports et déplacements.



Pour finir, le territoire régional a été analysé en cinq systèmes territoriaux : espace structurant, espace ressources, espaces de liaison nord, sud et ouest. La territorialisation du profil environnemental repose sur cette structuration de l'espace régional.

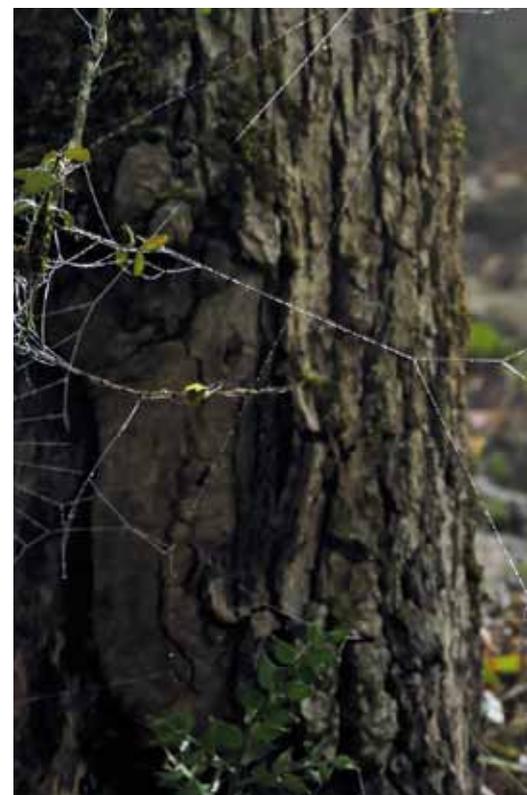
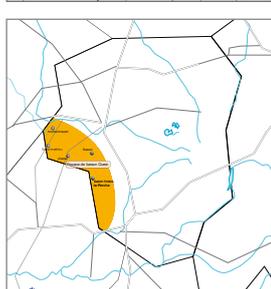
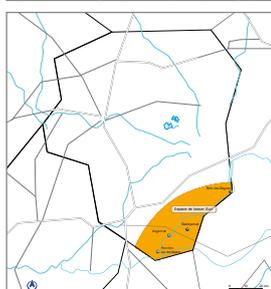
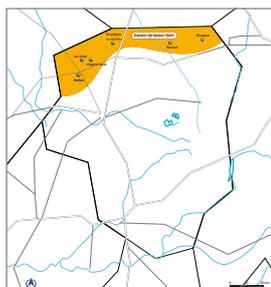
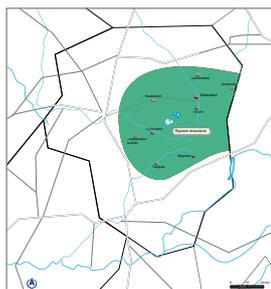
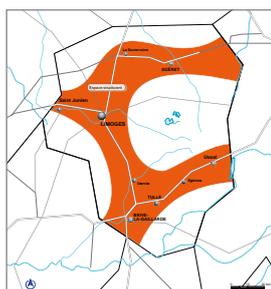
Les espaces régionaux de l'analyse systémique régionale

... et articulés autour de la zone la plus densément peuplée

Espaces	population	%	surface (km ²)	%	densité (hab km ²)
Ressources	74 541	10,2	4 886	28,8	15
Structurant	529 554	72,5	6 685	39,5	79
Liaison nord	44 529	6,1	2 252	13,3	20
Liaison ouest	46 895	6,4	1 408	8,3	33
Liaison sud	35 401	4,8	1 711	10,1	21
Limousin	730 920	100,0	16 942	100,0	43

Source : DREAL Limousin, d'après INSEE/RP

L'espace Structurant est, de loin, le plus vaste et se répartit en parts pratiquement égales sur les trois départements. A l'inverse, les autres espaces ont un ancrage départemental plus marqué. Ainsi, si l'espace de Liaison Sud est exclusivement corrézien et l'espace Ressources plutôt creusois, les espaces de Liaison Nord et Ouest en particulier, sont situés majoritairement en Haute-Vienne.



■ Principaux textes juridiques

Les espaces protégés par des dispositifs réglementaires

Conventions internationales :

- 1972 (16 novembre) Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.
- 1985 (23 juin) Convention européenne de Delphes sur les infractions visant des biens culturels.
- 1992 (12 janvier) Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique.

Droit national :

- Code de l'environnement, articles L219-9, L300-3, L321-11, L321-12, L331-9, L334-1, L371-1.

Les territoires de projet avec des enjeux d'environnement prioritaires

Droit national :

- Code de l'environnement, articles L121-1, L371-2.

■ Pour en savoir plus

http://www.sigreel.fr/atlas_asr/page_extra/presentation_page_web.html





Espace structurant

Synthèse

Atouts

- Fonctions de mobilité, d'échange permettant de développer et de promouvoir des modes de déplacements durables

Faiblesses

- Fragilité du tissu économique
- Risques naturels, technologiques et pollutions industrielles importants
- Artificialisation des sols et pollutions générées par l'urbanisation
- Dégradation des eaux en aval des zones urbaines

Menaces

- Menaces sur les grands corridors biologiques
- Problématique des déchets

Enjeux spécifiques au territoire

- Développer et promouvoir des modes de déplacement durables
- Améliorer le cadre de vie en agglomération et adapter l'ingénierie urbaine (améliorer le recyclage des déchets, améliorer la qualité des rejets, sécuriser les approvisionnements en eau, améliorer les espaces publics et les espaces verts, réduire les nuisances sonores et olfactives)
- Inscire les contraintes de sols pollués dans les documents d'urbanisme
- Maintenir et restaurer la continuité écologique et paysagère des cours d'eau et de leur vallée en conciliation avec la production hydroélectrique
- Réduire les émissions industrielles polluantes vers la Vienne
- Gérer les espaces récréatifs de proximité
- Limiter la consommation d'espaces à urbaniser

Indicateurs du tableau de bord

• Indicateurs d'état

- Nombre et surface des sites classés et inscrits, des réserves naturelles nationales, des ZNIEFF, des zones NATURA 2000
- Si les données sont disponibles :
 - Conformité des eaux distribuées, % de communes avec une eau de bonne qualité
 - Conformité des eaux de baignade, nombre de baignades de bonne qualité

• Indicateurs de pression

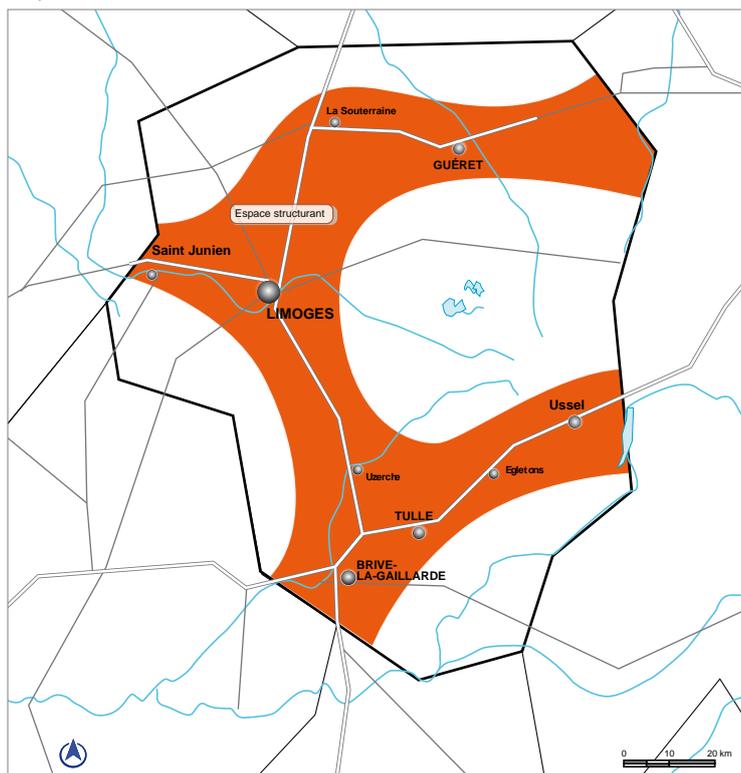
- Nombre d'établissements SEVESO
- Nombre d'ICPE soumises à déclaration de rejets dans l'eau et dans l'air
- Si les données sont disponibles :
 - Rejets de polluants (industriels)
 - Nombre d'arrêtés CATNAT

• Indicateurs de réponse

- NATURA 2000 :
 - Nombre de DOCOB approuvés
 - Nombre de communes couvertes par un PPR (inondation, mouvement de terrain, minier)
- Si les données sont disponibles :
 - Nombre de captages couverts par une DUP
 - Nombre de captages prioritaires

L'espace structurant

L'espace structurant (avec les pôles régionaux de Limoges, Brive et Tulle) est celui où se jouent les dynamiques de développement économique et humain. Il concentre des forces d'entraînement de dimension nationale (pôles de compétitivité Céramique, Elopsys, Legrand, pôle de génétique bovine, pôle domotique) et une université en cours de restructuration (PRES Poitiers - Limoges - La Rochelle). De par sa délimitation, l'espace Structurant est le plus vaste (40 % de la surface régionale). Il est aussi le plus peuplé tant en valeur absolue (72 % de la population régionale) qu'en densité (79 habitants/km²).



Source : DREAL Limousin

En terme de développement, c'est un espace privilégié pour s'appuyer sur l'innovation et l'excellence afin de renforcer la compétitivité et l'image de la région en positionnant cet espace dans les systèmes nationaux (liaison aux métropoles nationales et européennes grâce à la Grande Vitesse Ferroviaire, métropolitain au sein d'un espace Centre-Ouest).

Il s'agit également de renforcer les trois agglomérations dans leurs fonctions de pôles, structurant un maillage territorial de villes durables (requalification, densification et réhabilitation des espaces urbains, modes de déplacements durables, environnement économique) et d'affirmer la vocation d'équilibre des espaces intermédiaires (organisation des continuités écologiques et paysagères).

Du point de vue des problématiques environnementales, les protections les plus fortes, les réserves naturelles nationales, se situent dans l'espace Structurant. Les arrêtés de biotope, par nature dispersés sur le territoire, se retrouvent en majorité dans cet espace. Les espaces gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) sont également répartis davantage dans l'espace Structurant que dans l'espace Ressources, comme si une attention particulière devait être portée à un environnement susceptible de dégrader des milieux fragiles.

Un constat identique peut être porté en considérant les sites protégés au titre de la loi de 1930. En effet, 44 % de la surface des sites inscrits et 65 % de la surface des sites classés sont situés dans l'espace Structurant, devant l'espace de Liaison Sud marqué, notamment, par la vallée de la Dordogne. Quant aux rivières protégées, rivières classées migrateurs et rivières réservées, la prédominance des longueurs dans l'espace Structurant tient largement au découpage géographique qui fait que cet espace, de par sa forme en arc de cercle, encercle la montagne limousine, le « château d'eau ».

Au plan des risques naturels et technologiques, il n'est pas étonnant de voir se concentrer les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) dans l'espace Structurant, espace le plus peuplé et où les dommages peuvent être les plus importants.



Espace ressources

Synthèse

Atouts

Contribution nationale et interrégionale pour :

- L'eau (tête des bassins versants Adour-Garonne et Loire-Bretagne)
- Le bois (pins Douglas)
- Le tourisme
- L'énergie (160 Mm³ de réserve d'eau à l'amont du bassin de la Vienne)
- Des sites renommés (Aubusson, Vassivière)
- La richesse naturelle des landes et tourbières

Faiblesses

Fragilité de l'espace naturel :

- Fermeture des paysages, déprise agricole
- Fragilité de la ressource en eau
- Espace d'aménités dépendant fortement du climat et sensible aux pollutions

Menaces

- Risques ponctuels d'effondrements miniers

Enjeux spécifiques au territoire

- Conforter les actions de protection et de valorisation du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches-en-Limousin
- Valoriser les ressources naturelles à travers des activités économiques durables (bois construction, bois énergie, biomasse)
- Développer l'écotourisme, l'agrotourisme, les sports de nature
- Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, paysager et bâti et la ressource en eau (y compris les tourbières)
- Maintenir l'équilibre agriculture/forêt et limiter l'enrésinement

Indicateurs du tableau de bord

• Indicateurs d'état

- Nombre de sites classés
- Nombre de réserves naturelles nationales
- Nombre de ZNIEFF, de sites inscrits, de zones NATURA 2000
- Si les données sont disponibles :
Conformité des eaux distribuées, %
de communes avec une eau de bonne qualité
Conformité des eaux de baignade, nombre de baignades de bonne qualité

• Indicateurs de pression

- Nombre d'établissements SEVESO
- Nombre d'ICPE soumises à déclaration de rejets dans l'eau et dans l'air
- Si les données sont disponibles :
Rejets de polluants (industriels)
Nombre d'arrêtés CATNAT

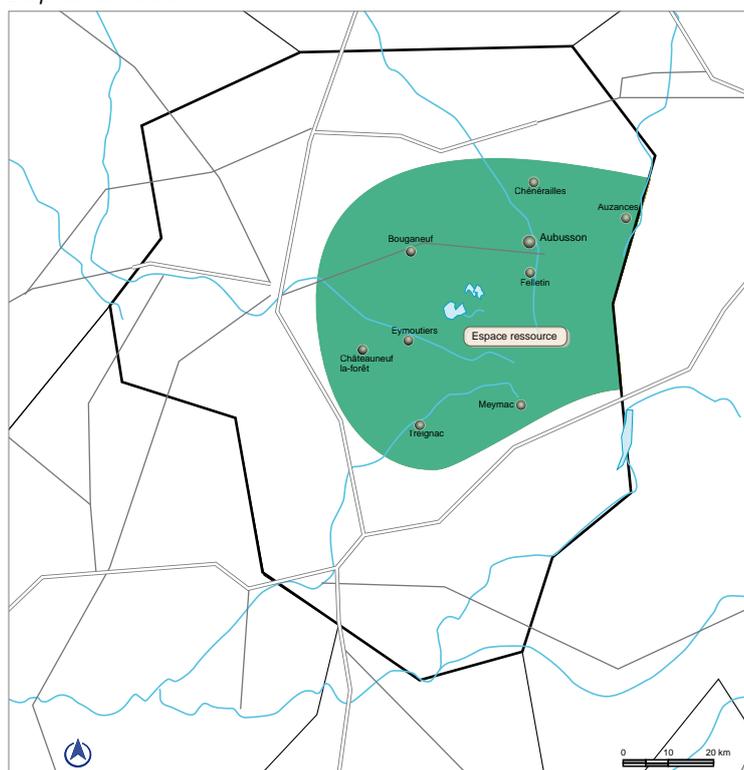
• Indicateurs de réponse

- NATURA 2000 : nombre de DOCOB approuvés
- Nombre de communes couvertes par un PPR (inondation, mouvement de terrain, minier)
- Si les données sont disponibles :
Nombre de captages couverts par une DUP
Nombre de captages prioritaires

L'espace ressources

L'espace ressources est essentiellement localisé sur le plateau de Millevaches. Il est très faiblement peuplé (10 % de la population régionale et une densité de 15 habitants/km²). Il s'inscrit dans l'histoire et la géographie du Massif central.

L'enjeu est de valoriser la contribution nationale et inter-régionale de cet espace pour le bois, l'énergie, l'eau, la biodiversité et le tourisme en confortant notamment les actions de protection et de valorisation du Parc Naturel Régional (PNR) de Millevaches-en-Limousin.



Source : DREAL Limousin

La mobilisation de la ressource en bois est un enjeu majeur. En effet, la forêt limousine arrive à maturité et représente 4 % de la superficie nationale. On estime à 1 million de m³ supplémentaire par an le volume de bois qui pourrait entrer dans les circuits de production.

Le maintien d'un tissu social et économique doit permettre de prévenir le risque élevé de fracture sociale et territoriale. Il s'agit de maintenir une armature urbaine autour des centres-bourgs à travers des services publics, des commerces, une offre de logements, des systèmes de déplacement, un accès haut-débit, et de diversifier le tissu industriel et artisanal, et de maintenir un tissu d'exploitations agricoles et de développer l'agriculture biologique.

En terme d'environnement, l'espace Ressources est celui où se concentrent la moitié des communes en zone de montagne et la totalité des communes soumises à la loi littoral (communes également soumises à la loi montagne), communes riveraines des lacs de plus de 1 000 ha (Vassivière et Bort-les-Orgues).

L'espace Ressources est celui où la qualité écologique des milieux est la plus importante, comme en témoigne l'inventaire des ZNIEFF (43 % des surfaces en ZNIEFF de type I et 44 % des surfaces en ZNIEFF de type II). C'est également l'espace du PNR Millevaches-en-Limousin, à cheval sur les trois départements (67 % de la surface du PNR en espace Ressources).

Pour autant, ce n'est pas dans l'espace Ressources que vont se concentrer les protections réglementaires : aucune réserve naturelle nationale dans cet espace ; elles se retrouvent toutes dans l'espace Structurant. Avec les zones Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation – ZSC – et Zones de Protection Spéciale – ZPS), découlant très largement de l'inventaire ZNIEFF, on retrouve la prédominance de l'espace Ressources (avec respectivement 44 % et 54 % des surfaces).

Enfin, l'espace Ressources est le siège des têtes de bassins du réseau hydrographique avec des longueurs de rivières protégées non négligeables (rivières classées migrateurs et rivières réservées).



Espace de liaison nord

Synthèse

Atouts

- Axe de migration du saumon (Gartempe)
- Site de Crozant (école de peinture impressionniste), loisirs et tourisme (Trois lacs, vallée de la Creuse)

Opportunités

- Potentiel éolien

Faiblesses

- Déséquilibres potentiels dans l'usage de l'eau

Menaces

- Risques de pollution liés aux anciens sites uranifères
- Risques d'atteinte au corridor biologique avec la création de la LGV et de la 2x2 voies Limoges-Poitiers
- Risques de déprise agricole

Enjeux spécifiques au territoire

- Maintenir des corridors biologiques (trame verte et bleue)
- Maintenir et restaurer les paysages de bocage
- Maîtriser à long terme l'impact des anciennes mines d'uranium (Société des Mines de Jouac)
- Valoriser l'énergie éolienne

Indicateurs du tableau de bord

• Indicateurs d'état

- Nombre de sites classés
- Nombre de réserves naturelles nationales
- Nombre de ZNIEFF, de sites inscrits, de zones NATURA 2000
- Si les données sont disponibles :
Conformité des eaux distribuées, %
de communes avec une eau de bonne qualité
Conformité des eaux de baignade, nombre de baignades de bonne qualité

• Indicateurs de pression

- Nombre d'établissements SEVESO
- Nombre d'ICPE soumises à déclaration de rejets dans l'eau et dans l'air
- Si les données sont disponibles :
Rejets de polluants (industriels)
Nombre d'arrêtés CATNAT

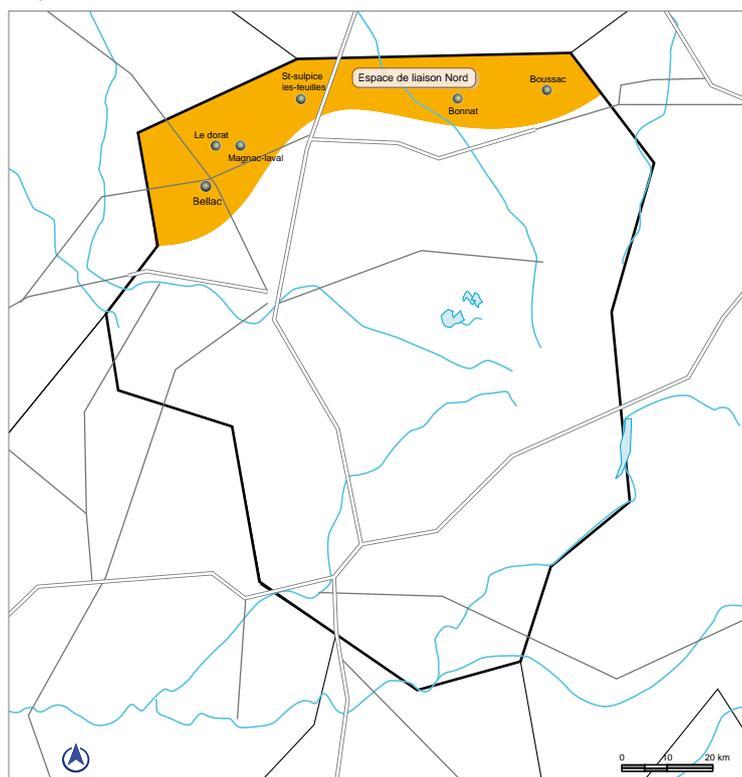
• Indicateurs de réponse

- NATURA 2000 : nombre de DOCOB approuvés
- Nombre de communes couvertes par un PPR (inondation, mouvement de terrain, minier)
- Si les données sont disponibles :
Nombre de captages couverts par une DUP
Nombre de captages prioritaires

L'espace de liaison Nord

L'espace de liaison Nord dispose de dimensions modestes. Il occupe 13 % de la surface régionale et abrite 6 % de la population régionale. Avec une densité de 20 habitants/km² seulement, la population y est relativement peu nombreuse.

Il présente un enjeu majeur dans la valorisation des ressources économiques locales. A ce titre, le maintien et le développement des productions agricoles de qualité qui sont motrices pour la structuration de la filière régionale, la valorisation de l'énergie éolienne, ou encore le maintien des Petites et Moyennes Industries par une meilleure attractivité du territoire pour les cadres, constituent les principales préconisations associées au volet du développement économique.



Le maintien d'une armature urbaine et paysagère en liaison avec les pôles urbains de proximité (Limoges, Guéret, Montluçon, Châteauroux) doit permettre de prévenir les risques de déprise agricole en milieu rural. Une meilleure organisation des systèmes de déplacements des populations est de nature à répondre à cette préoccupation.

Cet espace recèle peu de protections environnementales. Il dispose d'un seul espace protégé : l'arrêté de biotope de la Gartempe, sur environ 40 km. 6 % de la surface régionale des ZNIEFF de type I se retrouvent dans cet espace, et seulement 2 % de la surface régionale des ZNIEFF de type II. Les zones Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation -ZCS- Directive Habitats), représentent 9 % de la surface régionale, et concernent essentiellement des rivières et des étangs. Il n'y a pas de zone Natura 2000 relative à la directive Oiseaux (Zone de Protection Spéciale - ZPS). Les sites inscrits au titre de la loi de 1930, sont relativement modestes également. Ils représentent 10 % de la surface régionale des sites inscrits et 9 % dites classés. Les rivières classées migrateurs sont la Gartempe, la Creuse et la Petite Creuse. Quant aux rivières réservées, seules la Gartempe et la Semme sont concernées.

Les Plans de Prévention des Risques Inondation concernent les communes riveraines de la Gartempe, le Vincou, la Creuse et la Petite Creuse.



Espace de liaison sud

Synthèse

Atouts

- Espace naturel et boisé important
- Réserves d'eau dans les grands bassins de la Dordogne (> 1 milliard de m³)
- Sites emblématiques de la vallée de la Dordogne (gorges, barrages, bourgs classés « plus beaux villages de France »)
- Patrimoine naturel et paysager (corridors biologiques, axe saumon)
- Patrimoine préhistorique

Opportunités

- Amélioration de la gestion des ouvrages hydroélectriques de la vallée de la Dordogne avec le renouvellement des concessions

Faiblesses

- Risque technologique (barrages), gestion des vidanges
- Exploitation des sites sensibles

Menaces

- Conflits d'usage en aval d'Argentat (production d'énergie, tourisme)
- Risque naturel (inondation)

Enjeux spécifiques au territoire

- Développer l'hydroélectricité dans le respect des autres usages de l'eau et de la continuité des corridors biologiques autour des cours d'eau
- Travailler à la réduction de l'impact environnemental des barrages
- Surveiller les nuisances environnementales liées à la production agricole (pratiques phytosanitaires)

Indicateurs du tableau de bord

• Indicateurs d'état

- Nombre de sites classés
- Nombre de réserves naturelles nationales
- Nombre de ZNIEFF, de sites inscrits, de zones NATURA 2000
- Si les données sont disponibles :
Conformité des eaux distribuées, %
de communes avec une eau de bonne qualité
Conformité des eaux de baignade, nombre de baignades de bonne qualité

• Indicateurs de pression

- Nombre d'établissements SEVESO
- Nombre d'ICPE soumises à déclaration de rejets dans l'eau et dans l'air
- Si les données sont disponibles :
Rejets de polluants (industriels)
Nombre d'arrêtés CATNAT

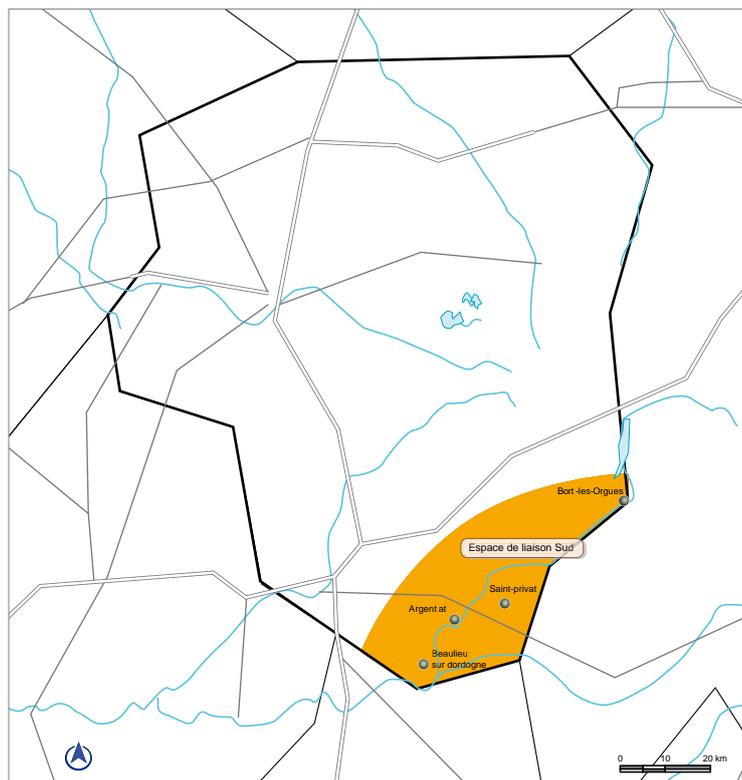
• Indicateurs de réponse

- NATURA 2000 : nombre de DOCOB approuvés
- Nombre de communes couvertes par un PPR (inondation, mouvement de terrain, minier)
- Si les données sont disponibles :
Nombre de captages couverts par une DUP
Nombre de captages prioritaires

L'espace de liaison Sud, marqué par la vallée de la Dordogne, est un espace aux dimensions modestes. Il concentre 10 % de la surface régionale et 5 % de la population régionale. La densité de population y est donc relativement modeste (21 habitants/km²). Cependant, il contribue à l'économie nationale par ses ressources en eau et les sites emblématiques qui attirent les touristes. En particulier, la chaîne des barrages hydroélectriques représente 1 milliard de m³ de réserves et 12 % de la production nationale hydroélectrique.

Le renouvellement des concessions hydroélectriques de la vallée de la Dordogne a pour objectif la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement en matière de production d'électricité renouvelable et d'amélioration de la protection de l'environnement.

L'espace de liaison Sud



Source : DREAL Limousin

La valorisation, la gestion et la protection des paysages et des ressources naturelles constituent donc un enjeu majeur pour cet espace et la promotion des énergies renouvelables, le maintien et la restauration de la continuité écologique et paysagère des grands cours d'eau et de leurs vallées sont de nature à y répondre.

Le maintien d'un tissu social et économique doit permettre de prévenir les risques de déprise en milieu rural.

L'environnement est marqué par la présence de la Dordogne et de ses affluents qui représentent 8 % de la surface régionale des ZNIEFF de type I, 16 % des ZNIEFF de type II, 24 % de la surface des zones Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation – ZSC – Directive Habitats), 35 % de la surface des zones Natura 2000 (Zone de Protection Spéciale – ZPS – Directive Oiseaux). De plus, deux arrêtés de biotope ont été prescrits, l'un sur la Dordogne (pour environ 30 km de linéaire) l'autre sur les serpentines de Bettu.

Cette richesse patrimoniale se retrouve dans les sites inscrits de la vallée de la Dordogne qui représentent 10 % de la surface de l'espace de Liaison Sud (et 83 % de la surface des sites inscrits de cet espace) : Vallée de la Dordogne d'Argentat à Beaulieu-sur-Dordogne (9 300 ha), Vallée de la Dordogne de Beaulieu à la limite du Lot (3 100 ha), Vallée de la Maronne (2 500 ha). Si on ajoute le Lac de la Triouzoune (1 000 ha), ces 4 sites inscrits totalisent 88 % de la surface des sites inscrits de cet espace.

Les rivières classées migrateurs et les rivières réservées sont les affluents de la Dordogne et représentent respectivement 12 % et 18 % des longueurs de rivières protégées. La Dordogne est, en Limousin, la seule rivière domaniale.



Espace de liaison ouest

Synthèse

Atouts

- Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, espace d'aménités
- Plus beaux villages de France
- Rochechouart, pays de la météorite
- Potentiel éolien

Faiblesses

Fragilité des espaces naturels face aux impacts de l'urbanisation et des activités :

- Zone d'étangs aménagés mal gérés
- Mitage sur la zone de l'AOC Pomme
- Pollutions à l'arsenic liées aux anciennes mines d'or

Menaces

- Risques liés au recours aux pesticides

Enjeux spécifiques au territoire

- Maintenir ou restaurer la continuité écologique et paysagère des grands cours d'eau et leurs vallées
- Poursuivre un développement diversifié dans un cadre naturel et paysager préservé
- Valoriser le patrimoine naturel et bâti d'exception
- Valoriser le potentiel éolien
- Maîtriser les nuisances et les pollutions :
 - Restaurer la ressource en eau (étangs aménagés)
 - Promouvoir des pratiques culturelles intégrées permettant de minimiser la lutte chimique
 - Maîtriser à long terme l'impact des anciennes mines d'or

Indicateurs du tableau de bord

• Indicateurs d'état

- Nombre de sites classés
- Nombre de réserves naturelles nationales
- Nombre de ZNIEFF, de sites inscrits, de zones NATURA 2000
- Si les données sont disponibles :
 - Conformité des eaux distribuées, %
 - de communes avec une eau de bonne qualité
 - Conformité des eaux de baignade, nombre de baignades de bonne qualité

• Indicateurs de pression

- Nombre d'établissements SEVESO
- Nombre d'ICPE soumises à déclaration de rejets dans l'eau et dans l'air
- Si les données sont disponibles :
 - Rejets de polluants (industriels)
 - Nombre d'arrêtés CATNAT

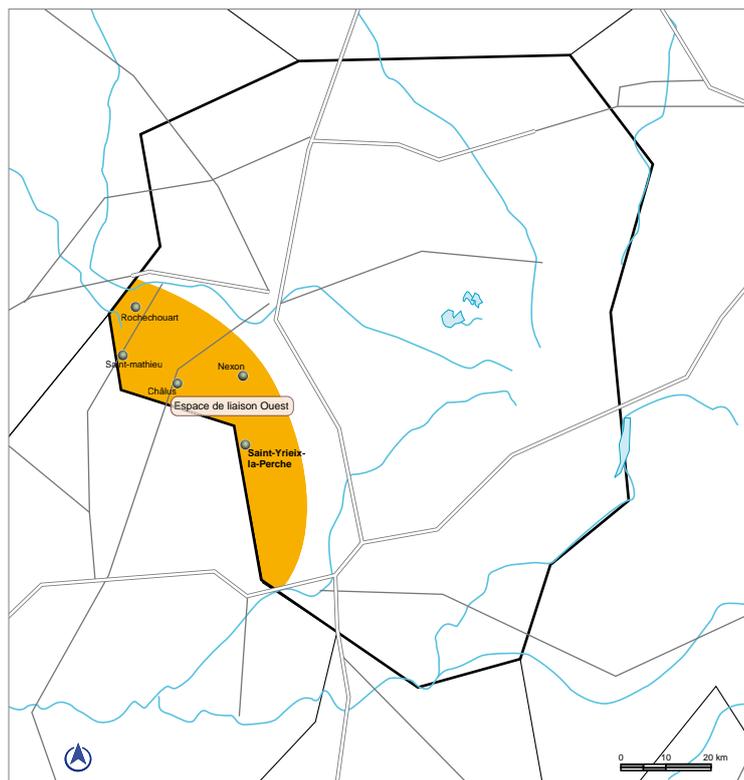
• Indicateurs de réponse

- NATURA 2000 : nombre de DOCOB approuvés
- Nombre de communes couvertes par un PPR (inondation, mouvement de terrain, minier)
- Si les données sont disponibles :
 - Nombre de captages couverts par une DUP
 - Nombre de captages prioritaires

L'espace de liaison Ouest

L'espace de liaison Ouest est la porte d'entrée du Périgord. Il est de dimension modeste.

Avec 8 % de la surface régionale et 6 % de la population régionale, sa densité de population est de 33 habitants/km².



Source : DREAL Limousin

Le PNR Périgord-Limousin est en majorité dans l'espace de Liaison Ouest, même si le parc déborde sur l'espace Structurant. C'est donc un espace d'aménités naturelles, agricoles et patrimoniales. Cependant, l'urbanisation, la multiplication d'étangs mal gérés, et des pollutions générées par certaines activités économiques (arsenic lié aux anciennes mines d'or, pesticides par l'agriculture) sont des facteurs d'altération de la qualité de son environnement.

En terme d'orientations économiques, il s'agit de poursuivre le développement diversifié de cet espace dans un cadre naturel et paysager préservé, de maîtriser les nuisances et les pollutions et de maintenir, face aux risques de déprise agricole, une armature urbaine connectée aux pôles urbains de proximité.

L'environnement y est assez diversifié (cours d'eau, landes sèches). La protection porte sur un seul arrêté de biotope, la lande de Saint-Laurent. 7 % de la surface régionale des ZNIEFF de type I se trouvent dans cet espace, et seulement 3 % de la surface régionale des ZNIEFF de type II. Les zones Natura 2000 (Zone Spéciale de Conservation –ZSC- Directive Habitats) s'étendent sur 4 % de la surface régionale. Il n'y a pas de zone Natura 2000 relative à la directive Oiseaux (Zone de Protection Spéciale – ZPS). Seulement 5 % de la surface régionale des sites inscrits sont présent dans cet espace et 5 % des sites classés.

Les rivières classées sont assez nombreuses (20 % du linéaire régional), la longueur des rivières réservées n'étant que de 7 %.

Les Plans de Prévention des Risques inondation concernent les communes riveraines de la Loue et de la Vézère.

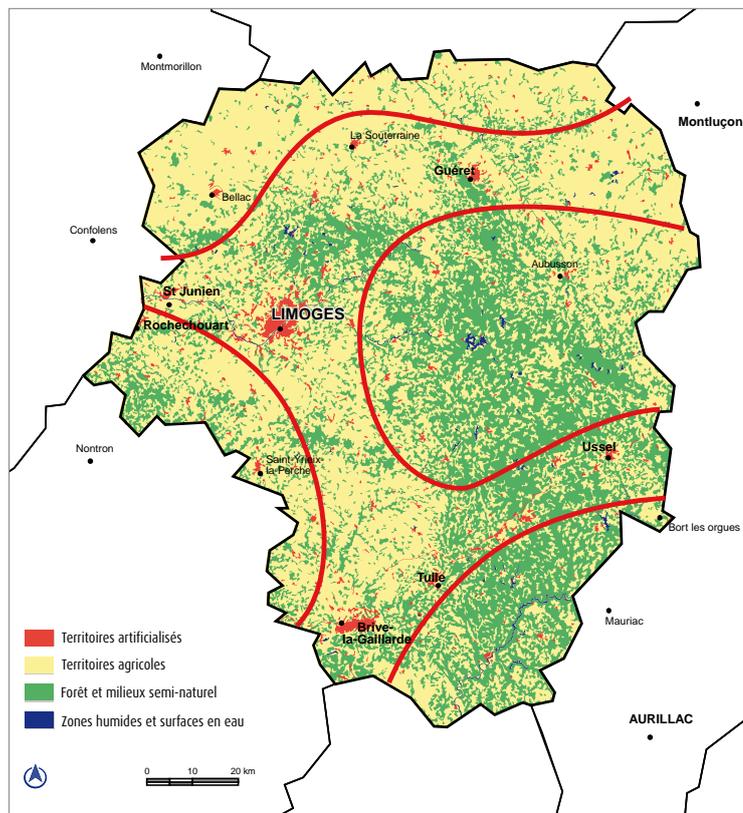
L'occupation du territoire dans les espaces territoriaux

L'objectif est de caractériser les zones à enjeux définies dans l'analyse systémique en fonction de l'occupation des sols. Ainsi, les surfaces ont été réparties selon le niveau 1 de la nomenclature CORINE Land Cover. Celle-ci distingue :

- Territoires artificialisés
- Territoires agricoles
- Forêts et milieux semi-naturels
- Zones humides
- Surfaces en eau



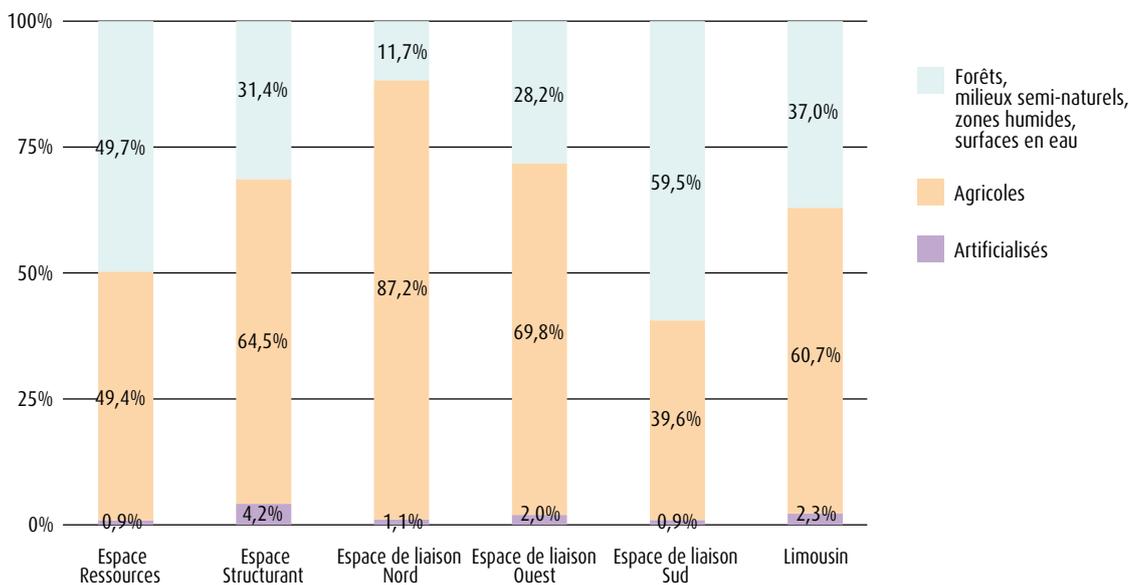
L'occupation du sol Une région plutôt « nature »



Source : DREAL Limousin, d'après MEDDTL-SOes /CLC 2006

Autant l'espace Ressources est à parts égales entre territoires agricoles et forestiers, autant l'espace Structurant est plutôt agricole et surtout le plus artificialisé de tous les espaces, seulement 4 % de l'espace y est artificialisé mais ces 4 % correspondent à 70 % de l'espace artificialisé régional. Les espaces de liaison sont plutôt agricoles (99 % pour l'espace de liaison Nord et 69 % pour l'espace de liaison Ouest) ou forestier pour l'espace de liaison Sud (87 %).

L'occupation du sol L'espace structurant est le plus artificialisé



Source : DREAL Limousin, d'après MEDDTL-SOes /CLC 2006

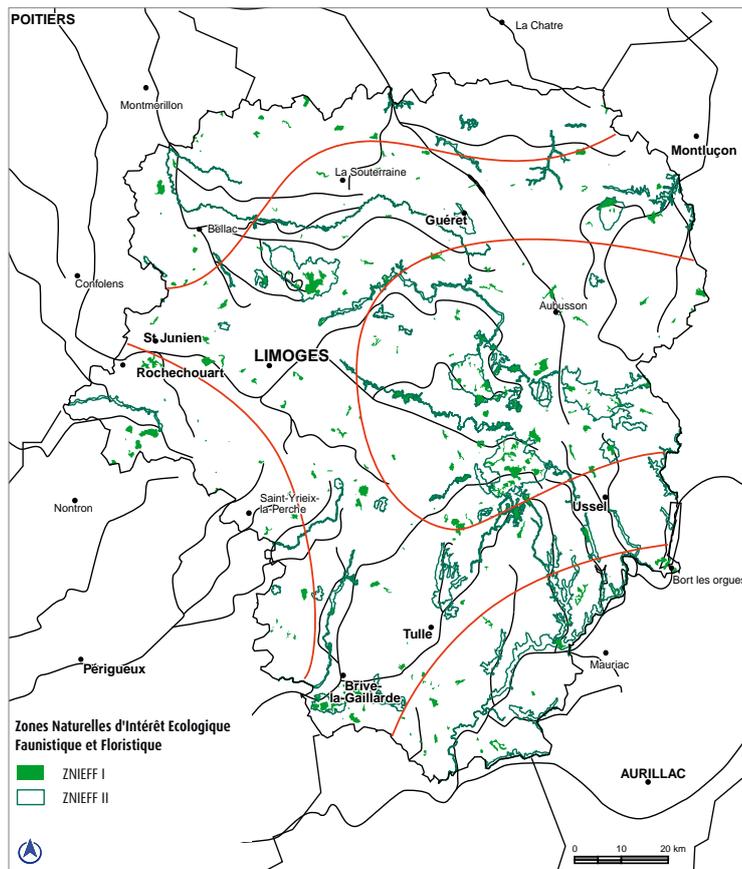
■ Les principales caractéristiques environnementales des espaces territoriaux

En terme de caractéristiques générales, l'espace Structurant est, de par sa délimitation, le plus vaste en surface et le plus peuplé, avec une densité de population beaucoup plus forte que dans les autres espaces.

L'espace Ressources est celui où la densité de population est la plus faible, plus faible encore que celle du département de la Creuse (23 habitants/km²). C'est là que se concentre la moitié des communes en zone de montagne et la totalité des communes soumises à la loi littoral (communes également soumises à la loi montagne), communes riveraines des lacs de plus de 1 000 ha (Vassivière et Bort-les-Orgues). C'est également un espace où la qualité écologique des milieux est la plus importante. Il concentre ainsi 43 % des surfaces en ZNIEFF de type I et 44 % des surfaces en ZNIEFF de type II.

Répartition des inventaires ZNIEFF

Des milieux naturels de grande qualité écologique dans l'espace Ressources



Source : DREAL Limousin



C'est également l'espace du Parc Naturel Régional (PNR) Millevaches-en-Limousin, à cheval sur les trois départements (67 % de la surface du PNR en espace Ressources).

Le PNR Périgord-Limousin, plus tourné vers le Périgord que le Limousin, de dimensions plus réduites, est en majorité dans l'espace de Liaison Ouest.

Pour autant, ce n'est pas dans l'espace Ressources que vont se concentrer les protections réglementaires. Ainsi les réserves naturelles nationales sont toutes dans l'espace Structurant et les arrêtés de biotope sont davantage dispersés sur le territoire avec, cependant, une majorité d'entre eux dans l'espace Structurant.

Avec les zones Natura 2000 (Zones Spéciales de Conservation – ZSC – et Zones de Protection Spéciale – ZPS –) on retrouve la prédominance de l'espace Ressources (avec respectivement 44 % et 54 % des surfaces). Ces zonages découlent très largement de l'inventaire ZNIEFF et il n'est pas illogique de retrouver des pourcentages comparables.

Les espaces gérés par le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) sont également répartis davantage dans l'espace Structurant que dans l'espace Ressources, comme si une attention particulière devait être portée dans un environnement susceptible de dégrader des milieux fragiles.

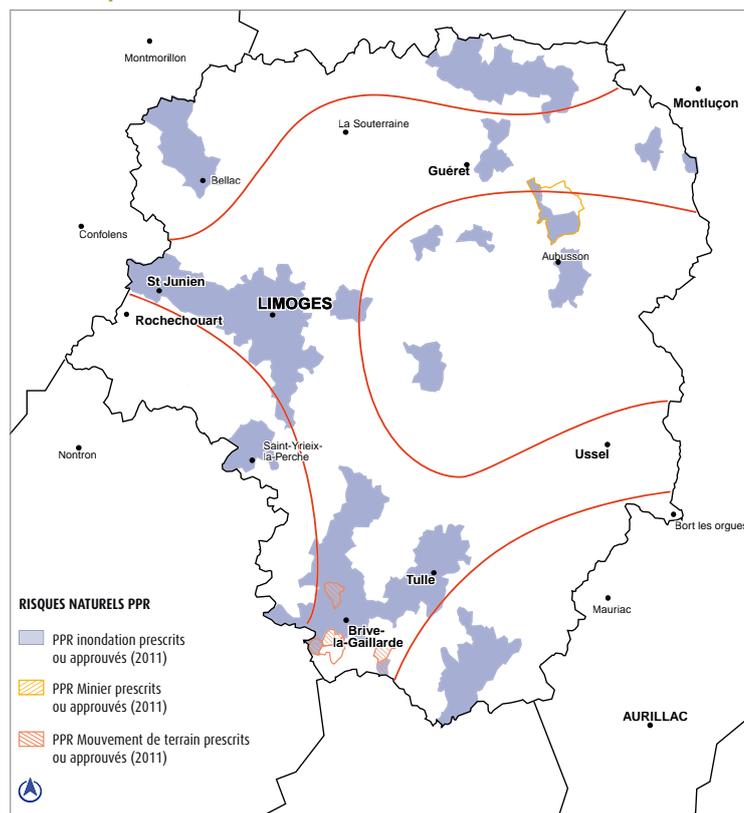
Un constat identique peut être porté en considérant les sites protégés au titre de la loi de 1930. 44 % des sites inscrits et deux tiers des sites classés en Limousin sont dans l'espace Structurant, devant l'espace de Liaison Sud marqué, notamment, par la vallée de la Dordogne. En effet, les sites inscrits de la vallée de la Dordogne représentent 10 % de la surface de l'espace de Liaison Sud (et 83 % de la surface des sites inscrits de cet espace) : Vallée de la Dordogne d'Argentat à Beaulieu-sur-Dordogne (9 300 ha), Vallée de la Dordogne de Beaulieu à la limite du Lot (3 100 ha), Vallée de la Maronne (2 500 ha). Si on ajoute le Lac de la Triouzoune (1 000 ha), ces 4 sites inscrits totalisent 88 % de la surface des sites inscrits de cet espace.

Quant aux rivières protégées, rivières classées migrateurs, rivières réservées, la prédominance des longueurs dans l'espace Structurant tient largement au découpage géographique. De par sa forme, cet espace, encercle la montagne limousine, le « château d'eau ». L'espace Ressources est le siège des têtes de bassins avec des longueurs de rivières protégées non négligeables.

Au plan des risques naturels et technologiques, il n'est pas étonnant de voir se concentrer les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) dans l'espace Structurant, espace le plus peuplé et où les dommages peuvent être les plus importants.



Les plans de prévention des risques selon les espaces territoriaux
Prévention des risques et densité humaine vont de pair dans l'espace Structurant



Source : DREAL Limousin